



## ÉDITO

### Mouchampaises, Mouchampais,

L'année 2021 avance à grand pas. Chacun d'entre nous s'adapte aux contraintes sanitaires et reprend le cours de ses activités professionnelles, familiales et associatives.

Nous avons souhaité être commune test pour participer au **Défi des Mobilités Rurales proposé par la région des Pays de la Loire**.

La mobilité est essentielle pour réaliser les activités du quotidien : déposer son enfant à l'école, faire ses courses, aller à son travail... Cependant dans les communes rurales, il est parfois difficile de se déplacer : dépendance à la voiture et coût d'entretien, déficit de solutions de transport, distance des services de proximité... Les raisons sont nombreuses.

**Une expérimentation est ainsi lancée à Mouchamps pour le Pays des Herbiers**, La Gaubretière pour le Pays de Mortagne, Saint-Christophe-du-Bois, et le-Puy-Saint-Bonnet pour les Mauges.

Un groupe d'habitants s'est constitué représentant des membres des associations, des bénévoles et des élus. Le 28 septembre dernier, un premier diagnostic sur de notre commune a été établi.

**Au premier trimestre 2022, plusieurs rencontres du groupe citoyen vont permettre de préparer un schéma des liaisons douces attendues dans le bourg, entre les villages et le bourg et avec les communes du Pays des Herbiers.**

Au cours des prochains mois, plusieurs temps d'échange vous seront proposés pour imaginer ensemble de nouvelles solutions de mobilités des plus jeunes aux plus anciens. Pour y participer, laissez vos coordonnées à la mairie et répondez à l'enquête jointe à cet Echo.

Les travaux de la salle du Petit Lay sont enfin terminés. Les associations vont pouvoir l'utiliser.

Les travaux du lotissement Marigny Saint Louis ont maintenant démarré ! Une réunion d'information pour les futurs acquéreurs a eu lieu le 9 Novembre.

Nous avons reçu également le 7 Octobre les commerçants et artisans d'art pour faire le point sur la saison estivale et construire ensemble des projets. **Je ne peux qu'encourager chacun d'entre nous à soutenir le commerce local et le service de proximité qui participent tant à l'attractivité de notre commune.**

La randonnée du Tigre a rassemblé de nombreux Mouchampais et habitants des communes voisines. Nous apprécions ces moments de partage qui aident à tisser le lien social dont nous avons tous besoin. Merci à tous les bénévoles du CCAM et aux associations.

**Je tiens à vous souhaiter à tous de belles fêtes de fin d'année et j'espère que nous pourrons nous retrouver en Janvier pour échanger autour de nos projets lors d'un moment de convivialité.**

**Patrick MANDIN**  
Maire de Mouchamps.



ECONOMIE

MOUCHAMPS

AMÉNAGEMENT  
ET ENVIRONNEMENT

CULTURE  
ET PATRIMOINE

ENFANCE  
JEUNESSE

SPORTS  
ET LOISIRS

[www.mouchamps.com](http://www.mouchamps.com)



## BIENVENUE A CEDRIC MARCHEZ

### Un nouveau directeur général des services

Après avoir étudié aux Herbiers, Cédric a suivi une préparation aux concours à l'Institut Supérieur de Formation des Cadres Territoriaux (ISFCT) à Saint Laurent sur Sèvre.

Fort d'une solide expérience dans la fonction publique après dix années comme secrétaire général de Saint-Aubin-des-Ormeaux, Cédric a ensuite travaillé à la mairie de La Ferrière en tant que spécialiste en financement et en prospective budgétaire. « Cette transition m'a permis de renforcer mes compétences dans un

domaine primordial de la vie d'une municipalité, j'ai souhaité revenir sur un territoire dynamique, qui allie vitalité et projets innovants. » explique-t-il.

« J'ai découvert Mouchamps par le basket et les joueurs de la Saint Jo Basket mais aussi par quelques sessions de pêche à l'étang du Parc Soubise ».

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite dans ses nouvelles fonctions !



## ENFANCE JEUNESSE EDUCATION

### CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Après un dépôt des professions de foi au moment de la rentrée scolaire, les élections ont été organisées dans un second temps. La première réunion du Conseil Municipal d'Enfants s'est déroulée en Octobre. Les nouveaux élus ont défini les orientations et les projets de l'année.



**Les enfants de gauche à droite :** Laly BOURASSEAU (CM2), Enzo BONNIN (CM2), Calvin DEMARCQ (CM1), Emma BOISSEAU (CM2), Élise GAYRAUD (CM1), Éloïse AUBINEAU (CM2), Élixa BURGAUD (CM1), Louise ORION (CM2), Lola BERTRAND (CM1), Zya GALLARD (CM2), Sacha BLANCHET (CM1), Hugo GODARD (CM1),

**Les adultes de gauche à droite :** Delphine BELY (animatrice), Sabine LOIZEAU (Adjointe), Patrick MANDIN (Maire), Aurélien CAILLEAUD (Conseiller)

**Absents sur la photo :** Nathalie GODARD (Adjointe), Jean-Pierre DROILLARD (Adjoint).

#### Demarcq Calvin

*Si je suis élu, je représenterai toutes les écoles, je serai l'ambassadeur de tous les enfants et je m'investirai tout le long du mandat. Mes projets sont les suivants : faire une fresque/ dessin sur le mur à l'entrée de l'école René Guillaud, organiser une visite de Mouchamps, organiser une pêche à l'aimant pour nettoyer le petit Lay, construire un parc pour des animaux. Votez pour moi !*

#### Bertrand Lola

*Si je suis élue, je représenterai toutes les écoles, je serai l'ambassadrice de tous les enfants et je m'investirai tout le long du mandat. Mes projets sont les suivants : je veux faire une rando zéro déchet, améliorer l'aire de jeux. Je veux mettre des boîtes pour collecter et recycler les masques, faire un projet contre le gaspillage alimentaire à la cantine et organiser la plantation d'un arbre de la citoyenneté. Votez pour moi !*

#### GODARD Hugo

*Si je suis élu, je représenterai toutes les écoles, je serai l'ambassadeur de tous les enfants et je m'investirai tout le long du mandat. Mes projets sont les suivants : une salle de multi-sport, un terrain d'athlétisme, une librairie, opération planter des arbres, une tyrolienne au terrain de jeux.*

#### BURGAUD Elisa

*Si je suis élue, je représenterai toutes les écoles, je serai l'ambassadrice de tous les enfants et je m'investirai tout le long du mandat. Mes projets sont les suivants : organiser un « nettoisons ma commune », réparer les balançoires, planter des arbres, organiser des ateliers « premiers secours », faire une fresque pour décorer Mouchamps, organiser une pêche au Petit Lay et mettre des panneaux « ralentir ».*

#### Blanchet Sacha

*Si je suis élu, je représenterai toutes les écoles, je serai l'ambassadeur de tous les enfants et je m'investirai tout le long du mandat. Mes projets sont les suivants : il faudrait mettre plus de pistes cyclables pour les vélos des autres villages pour qu'ils viennent plus souvent dans le bourg. Il faudrait faire passer plus souvent une entreprise de nettoyage ou mettre plus de poubelles. Il faudrait faire une fête des deux écoles et une compétition des deux écoles et un trophée pour l'école gagnante : le trophée serait remis en jeu tous les ans.*

#### GAYRAUD Elise

*Si je suis élue, je représenterai toutes les écoles, je serai l'ambassadrice de tous les enfants et je m'investirai tout le long du mandat. Mes projets sont les suivants : - Je ferai construire un terrain de CROSS qui pourra aussi servir aux vélos - Nous pourrions aider les personnes âgées - Nous pourrions aider les personnes handicapées - Je rajouterai de nouveaux jeux au terrain de jeux. Votez pour moi !!!*



## UN NOUVEAU VISAGE POUR LA SALLE DU PETIT LAY

Depuis plusieurs années, la salle de sport du Petit Lay avait besoin d'une rénovation. Celle-ci est constituée d'un volet énergétique important par la mise en place d'une isolation des murs et de la

toiture et par le remplacement de l'éclairage par la technologie à led. Des économies d'électricité et de chauffage sont donc attendues. Les panneaux en polycarbonate ont remplacé les baies vitrées.



## LE LOTISSEMENT DE ST LOUIS-MARIGNY : 66 LOTS

Les travaux de terrassement ont commencé. La conception de ce lotissement a permis de conserver son intégration dans le paysage existant et de préserver le corridor écologique constitué par l'ancienne voie de chemin de fer. Des liaisons douces permettront un cheminement piéton sécurisé. Pour des raisons environnementales, les eaux pluviales, gérées à la parcelle et en surface, seront dirigées dans des noues pour favoriser l'infiltration et l'évapotranspiration. La part réservée aux espaces vert est importante. C'est un lotissement où il fera bon vivre

Le conseil municipal a décidé de commercialiser les lots à un prix variant 54.10 € HT à 65.15 € HT le m<sup>2</sup>, selon

l'exposition de la parcelle. Les lots n°12, 13, 14, 15, 46, 47 et 48, destinés à la construction de logements sociaux seront proposés à un bailleur social. Le lotissement est assujéti à la TVA et appliquera le montant de TVA en vigueur au moment de la vente des terrains sur la totalité du prix de vente des terrains. Les acquéreurs devront par ailleurs s'acquitter en plus de la TVA, des taxes ainsi que les frais et droits annexes tels que les frais de notaire, d'enregistrement, droits de mutations...



Contact mairie :

• Tél : 02 51 66 21 01

• Mail : [mairie@mouchamps.com](mailto:mairie@mouchamps.com)

## LE PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE SE PRÉCISE.

Nous vous invitons à devenir co-producteur d'énergie renouvelable citoyenne. Rejoignez-nous **le lundi 6 décembre à 19h30, salle des fêtes** de Mouchamps à la réunion publique d'information, animée en collaboration avec Solaireau Pays des Herbiers et la SAS Cowatt, (présentation du financement participatif citoyen, et des solutions techniques retenues). Annoncé dans l'Echo Mouchampais cet été, le projet voté en Conseil Municipal pourrait se réaliser au printemps prochain avec la participation collective. Venez nombreux !



Contact :

• [paysdesherbiers.wixsite.com/solaireau](http://paysdesherbiers.wixsite.com/solaireau)





## ECOLE PUBLIQUES DE LA PAGERIE ET DE LA JONCHÈRE

Le Groupe Histoire réalise actuellement des recherches sur les écoles de Hameau de la Pagerie et de la Jonchère. Dans quelques mois, un numéro d'Hier Mouchamps sera consacré à ces deux écoles.

Si vous possédez des documents (livres d'école, photos de classes, photos des bâtiments, archives diverses) ou si vous souhaitez apporter votre témoignage (anciens élèves, anciens responsables de l'association des parents d'élèves...), n'hésitez pas à contacter la

mairie ou les membres du Groupe Histoire.

De plus, si vous connaissez des anciens instituteurs (ou des membres de leur famille), merci de leur communiquer l'existence de ces recherches !



Contact mairie :

• Tél : 02 51 66 21 01

• Mail : [mairie@mouchamps.com](mailto:mairie@mouchamps.com)

## SANTÉ SOCIAL

### CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

#### Voici les permanences des vaccins contre la grippe.

Les infirmières vous donnent rendez-vous à la salle Clemenceau (en face de la Comète, entrée dans la cour).

**Merci de venir avec votre ordonnance, votre carte vitale, votre vaccin. Merci de porter un masque, de vous désinfecter les mains, de respecter la distanciation et d'apporter un stylo.**



**A NOTER**

Programme détaillé sur [paysdesherbiers.fr](http://paysdesherbiers.fr)

	RDV	Heure
vendredi 22 octobre 2021	Sans RDV	de 8h30 à 11h30
vendredi 29 octobre 2021	Sans RDV	de 10h00 à 11h30
mardi 09 novembre 2021	Sans RDV	de 14h30 à 16h00
vendredi 12 novembre 2021	Sans RDV	de 8h30 à 11h30
mardi 16 novembre 2021	Sans RDV	de 14h30 à 16h00
vendredi 19 novembre 2021	Sans RDV	de 14h30 à 16h00

### MISE EN PLACE D'UN CONSEIL DES SAGES

Vous êtes retraité, vous avez envie de participer et réfléchir à la vie de Mouchamps ?

Monsieur Le Maire et les membres du conseil municipal envisagent la mise en place d'un Conseil des Sages en 2022. Vous êtes invité à une réunion d'informations **le 10 décembre à 17h00 à la Salle des Fêtes**. Nous vous attendons nombreux !



Contact mairie :

• Tél : 02 51 66 21 01

• Mail : [mairie@mouchamps.com](mailto:mairie@mouchamps.com)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ANIMAUX EN DIVAGATION

Nous attirons votre vigilance quant à la divagation d'animaux. C'est un problème récurrent. Pour rappel, un animal, qui n'est pas un chien ou un chat, est considéré comme errant ou en état de divagation dès lors qu'il est trouvé sans gardien sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique.

Une liste des propriétaires de bovins et d'ovins a déjà été établie pour faciliter les échanges en cas de divagation.

Si vous êtes propriétaires de chevaux, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous faire connaître en mairie. Cela nous permettra de pouvoir prévenir plus facilement les propriétaires en cas de divagation.



Contact mairie :

• Tél : 02 51 66 21 01

• Mail : [mairie@mouchamps.com](mailto:mairie@mouchamps.com)

## COMPTES –RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREF...

Vous trouverez ci-dessous le résumé succinct des différents comptes rendus qui ne comprennent que les événements qui nous ont paru les plus importants. Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage aux tableaux de la mairie, à proximité du bureau de poste.

Le Conseil Municipal est ouvert à tous. L'ordre du jour et l'intégralité du compte-rendu du Conseil sont également consultables sur le site Internet de la mairie : [www.mouchamps.com](http://www.mouchamps.com)

### Séance du 31 mai 2021

**Membres présents :** tous les membres en exercice.

**Excusés :** Annabelle LOISEAU qui a donné pouvoir à Nathalie GODARD, Cyril ROUTHENKO

#### Présentation du Projet de Centre de Santé Polyvalent

Mme LE STRAT et ROY de l'ADMR expliquent le projet : mettre en place un projet de centre de santé polyvalent. Des rencontres ont déjà eu lieu avec les partenaires : ARS, Conseil Régional, Assurance Maladie, CPTS, MSP pays des Herbiers, Médecin de Sèvremont, APSPP (Association des Professionnels de santé du Pays de Pouzauges) les municipalités). Les temps de travail et de rencontre se poursuivent.

#### 1. Echange et cession de délaissés de terrains avec le département

Suite aux travaux de la déviation, il s'avère qu'un certain nombre de parcelles se retrouve en délaissés. En mai dernier, le Département a fait parvenir une promesse de cession pour différentes parcelles au prix de 0,20 €/m<sup>2</sup>. Le conseil a accepté les cessions et les échanges avec le Département.

#### 2. Aménagement du Quartier de l'église – Demande de subvention

Le projet d'aménagement sécuritaire du Quartier de l'Eglise est susceptible de bénéficier d'une subvention « Amendes de police » par le Département de la Vendée. Le conseil sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de 10 000 €.

#### 3. Affaires scolaires – Ecole René Guilhaud – Demande de subvention

Le projet de rénovation de l'Ecole René Guilhaud est susceptible de bénéficier d'une subvention auprès des services de l'Etat sur les travaux dit de rénovation énergétique seulement. Le conseil sollicite une subvention d'Etat de 190 133,47 €.

#### 4. Service Enfance Jeunesse – Tarifs applicables pour l'année 2021-2022

Jean-Pierre DROILLARD, adjoint à l'enfance jeunesse, présente le bilan financier 2019-2020 faisant ressortir un déficit de 57 093,01 €. Le conseil a fixé les tarifs du service enfance-éducation-jeunesse à compter du 1er septembre 2021.

#### 5. Mise en place du dispositif « Argent de Poche »

La mise en place du dispositif « argent de poche » est approuvée. Le conseil décide que les crédits nécessaires au règlement des jeunes seront inscrits au compte 6588 du budget principal de la commune et constitue un groupe de travail composé de Sophie SIONNEAU et Magali MARTINEZ de la Commission « Enfance Jeunesse » et de Nathalie GODARD et Bérénice TREILLARD de la Commission « Santé Solidarité Citoyenneté ».

#### 6. Jardin communal de St Fiacre – Adoption du règlement intérieur et de la convention de mise à disposition

A l'unanimité, le conseil valide le règlement intérieur, la convention de mise à disposition des parcelles et le montant de la caution fixé à 30 €.

#### 7. Acquisitions de chemins de l'Association Syndicale Autorisée

Le conseil décidé d'acquérir les parcelles suivantes :

- Chemin de Libretière cadastré YM 18 d'une superficie de 570 m<sup>2</sup>
- Chemin de Beauregard cadastré YH 224 d'une superficie de 570 m<sup>2</sup>

#### 8. Commission « Vie Associative et animation » - Ajout de compétences

Le conseil décidé d'ajouter les compétences liées à la location des salles à la commission « Vie associative et animation »

#### 9. Tirage au sort des personnes susceptibles de siéger au jury d'assises – Année 2022

Suite au tirage au sort effectué par Monsieur le Maire, le conseil désigne des électeurs constituant la liste préparatoire des jurés pour l'année 2022 :

N° électeur	NOM Prénom	Heure
256 (bureau 2)	CHAILLOU Patrice	37 Rue du Colombier
758 (bureau 1)	LELUC Jérôme	4 Rue du Clos du Chêne
258 (bureau 1)	BROSSET Robert	194 Rue du Clos du Chêne
454 (bureau 2)	GIRARD Michel	14 La Tranchelandière
551 (bureau 1)	GODARD Elisabeth épse VACHON	La Guimenière
691 (bureau 1)	JOGUET Bernard	Le Gué Jourdain

### Séance du 28 juin 2021

**Membres présents :** tous les membres en exercice.

**Excusés :** Sabine LOIZEAU qui a donné pouvoir à Jean-Michel LUMEAU, Jean-Pierre DROILLARD qui a donné pouvoir à Patrick MANDIN, Nicole CHATAIGNER qui a donné pouvoir à Nathalie GODARD.

**Absent :** Jean-Yves Bodet

#### Projet de Camping Cap Fun : échanges et discussions autour du projet

Monsieur le Maire informe les membres qu'il a reçu le 26 mai Monsieur KERATI Directeur de CAP FUN qui vient de racheter OLELA. Ce dernier a présenté son établissement et souhaite que la commune lui fasse part de ses souhaits quant à l'avenir du camping pour le mois de septembre. Monsieur le Maire propose alors qu'un tour de table soit fait afin que chacun puisse s'exprimer.

Un groupe a été constitué pour travailler sur ce projet. Il est composé de : Aurélien CAILLEAUD, Guillaume BROSSET, Mathilde BOUILLET, Annabelle LOISEAU, Marie-Anne BRISARD, Frédéric AUCLAIR, Bérénice TREILLARD, Jean-Michel LUMEAU, François ALBERT et Patrick MANDIN.

#### 1. Vente du local commercial Rue des Jardins

Dans le cadre de son projet de création d'une savonnerie, Madame Isabelle LUCAS-BEZARD a fait savoir qu'elle serait intéressée pour acquérir le local commercial de la résidence Molli-Campo rue des Jardins. Ce local est d'une superficie de 75m<sup>2</sup>. Le Conseil Municipal autorise la vente à Madame LUCAS-BEZARD Isabelle, du local au prix de 80 000 € net vendeur, étant précisé que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

#### 2. Eclairage public – Modification des horaires

La commission Développement Durable propose :

- d'éteindre les luminaires à 22h30 pour l'ensemble de la commune, la Jonchère compris, à l'exception des permanents des carrefours du centre bourg,
- d'éteindre une partie des lampadaires permanents à 22h30.

Le conseil approuve cette proposition.

#### 3. Biens sans maître : incorporation d'une parcelle dans le domaine communal

Le conseil décide d'incorporer un bien situé à La Perraudrie (parcelle cadastrale ZX n°32 d'une superficie de 100m<sup>2</sup>) et présumé sans maître dans le domaine communal.

#### 4. Troupe de théâtre du chêne vert : mise à disposition de la salle des fêtes

Monsieur Alain MERLET de la troupe de théâtre du Chêne vert est venu présenter son projet de spectacle « Tendre l'Oreille ». Le conseil décide de mettre à disposition gratuitement la Salle des Fêtes pour la présentation de son spectacle offert gratuitement au public.

#### 5. Communauté de communes du Pays des Herbiers Marché de prestations

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour les prestations de services de télécommunications (téléphonie fixe / téléphonie mobile / internet), ainsi que pour les prestations de formation de leurs agents en matière de santé / sécurité,

## Séance du 30 août 2021

**Membres présents :** tous les membres en exercice.

**Excusés :** Frédéric AUCLAIR, Nicole CHATAIGNER qui a donné pouvoir à Annabelle LOISEAU, Marie-Anne BRISARD qui a donné pouvoir à Patrick MANDIN, Nathalie GODARD qui a donné pouvoir à Mathieu GOBIN, Cyril ROUTHENKO qui a donné pouvoir à Alain BOS.

**Absente :** Amélie SUREAU.

#### Option pour un projet de développement du camping du hameau du Petit Lay :

Un groupe de conseillers municipaux a travaillé pour établir un cahier des charges à présenter à CAP FUN comme prévu au mois de septembre. Mathilde BOUILLET, conseillère municipale, donne lecture des attentes et des craintes évoquées par les élus dans le cadre du projet d'agrandissement du camping.

Celles-ci sont présentées dans un document composé de 4 parties : Urbanisme, patrimoine, environnement et paysage, Economie et lien avec la vie locale, Infrastructures locales et Infrastructures du camping. La « feuille de route » pour ce projet de développement du camping va être remise à jour, et la délibération sera actée à la prochaine réunion.

#### 1. Urbanisme – Lotissement St Louis Marigny

##### Prix de vente des terrains :

Le Conseil Municipal décide de valider le prix de vente à 54.10 € HT le m<sup>2</sup> pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 40, 41, 42, 43 et 44 et à 65.15 € HT le m<sup>2</sup> pour les autres lots et de valider l'application de la TVA en vigueur sur la totalité du prix de vente des terrains cessibles.

#### 2. Déclassement de parcelles Zone de Beaulieu et cession :

Dans le cadre de l'aménagement de la zone industrielle de Beaulieu, il convient de déclasser une parcelle d'une superficie de 1200 m<sup>2</sup> environ

(ancienne route communale). Il est proposé de céder une superficie de 815 m<sup>2</sup> de cette parcelle au profit de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers au prix de 15 € symbolique pour l'aménagement de la zone. Le conseil approuve cette proposition.

#### 3. Déploiement de la fibre – Convention d'occupation du domaine privé

Dans le cadre du déploiement de la fibre sur le territoire, il convient de mettre à disposition de Vendée Numérique une emprise de 15m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée AC 209 afin d'y implanter provisoirement un shelter. Ce déploiement permettra de délivrer un service de télécommunication performant et qualitatif à l'ensemble des riverains et aux entreprises de Mouchamps.

#### 4. Taxe foncière sur les propriétés bâties – limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

Le conseil décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de constructions, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40 % de la base imposable.

#### 5. Fonds de concours de fonctionnement de la Communauté de Communes du pays des Herbiers à la commune de Mouchamps pour l'entretien des voiries

Le conseil décide de solliciter le versement du fonds de concours de fonctionnement de 12 000 € par la Communauté de Communes pour l'entretien des voiries.

#### 6. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers

Le Conseil Municipal prend acte du compte-rendu de gestion du Service Public des ordures ménagères.

## Séance du 27 septembre 2021

**Membres présents :** tous les membres en exercice.

**Excusés :** Sophie SIONNEAU, Jean-Yves BODET, Alain BOS qui a donné pouvoir à Cyril ROUTHENKO, Guillaume BROSSET qui a donné pouvoir à Frédéric AUCLAIR, Laëtitia BRIDONNEAU qui a donné pouvoir à Mathieu GOBIN.

#### 1. Validation des attentes des élus sur le projet de camping le Hameau du Petit Lay

Lors de la séance du 30 août 2021, le Conseil Municipal avait échangé sur les craintes et les attentes concernant le projet de camping le Hameau du Petit Lay et avait reporté sa décision de les valider. Les différentes remarques formulées ont été prises en compte et sont proposées dans les tableaux ci-dessous pour être présentées à CAP FUN.

#### Urbanisme, patrimoine, environnement et paysage

Domaine concerné	Attendus des élus
Paysage local	Préserver le paysage local
Bruit, qualité de l'air, eau... et intégration	Proposer une intégration paysagère et patrimoniale : qualité du bâti et des végétaux
Patrimoine végétal	Végétaliser avec des espèces locales et bocagères à différentes hauteurs
Reconnaissance et notoriété	Conserver les labels Petite Cité de Caractère, Villes et villages fleuris

## Economie et lien avec la vie locale

Domaine concerné	Attendus des élus
Commerces locaux	Engager puis entretenir un partenariat avec des commerçants
Emploi local	Privilégier les emplois saisonniers pour les jeunes mouchampais
Animations	Créer un partenariat avec la commune, notamment sur les animations estivales

## Infrastructures locales

Domaine concerné	Attendus des élus
Accès au camping	Utiliser les routes existantes et sécuriser les entrées pour tous les usagers (voiture, piéton, vélo...)
Pont de Chauvin	Conserver les sentiers pédestres avec aménagement du Pont de Chauvin pour un passage pédestre sécurisé
Route de Bel Air	Préserver la route et la maintenir dans son état actuel pour l'usage des Mouchampais. Ne pas créer d'entrée par la Route de Bel Air

## Infrastructures du camping

Domaine concerné	Attendus des élus
Densité	Proposer une structure d'accueil de plein air offrant des possibilités de différents types d'hébergement fixes et temporaires (chalet, tente, caravane, yourte...) de maximum 150 emplacements
Piscine	Maintenir des infrastructures dans le bas du camping (jeux, piscine, scène...)
Bâtiment d'accueil	Conserver le pôle d'accueil dans la vallée
Construction et bâti	Proposer un hébergement de bonne qualité (matériaux durables et biosourcés)

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (19 pour, 2 abstentions), le Conseil Municipal décide de présenter à la Société CAP FUN les attentes des élus dans le cadre du projet d'agrandissement du camping le Hameau du Petit Lay, tels que présentés.

### 2. Modification du lieu des réunions du Conseil Municipal

Le Conseil décide qu'à compter du 1er octobre 2021, les réunions du conseil municipal de la commune de Mouchamps se dérouleront à la Salle des Fêtes située Rue des Jardins.

### 3. Lotissement St Louis Marigny : Résiliation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le conseil approuve la résiliation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage signée avec l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée le 10 juillet 2019. Cette mission sera effectuée par Emmanuel GUILLOT, directeur technique.

### 4. Lotissement St Louis Marigny – Réalisation d'un projet de 7 logements locatifs

Le Conseil approuve la cession des lots n°12, 13, 14, 15, 46, 47 et 48 à Vendée Habitat au prix de 84 000 € HT, pour la réalisation d'une opération locative de 7 logements, y compris viabilisation (EU, AEP, électricité, télécom) et autorise Vendée Habitat à intervenir sur les parcelles pour toute étude.

### 5. Finances – Prise en charge des frais de fonctionnement liés à l'utilisation de la salle des sports de la commune de Saint Paul en Pareds

Le Conseil approuve la demande de participation financière de la Commune de Saint Paul en Pareds, à savoir le paiement de 50 € par mois d'utilisation.

### 6. Ecole René Guilbaud – Approbation de l'Avant Projet

Le montant des travaux arrêté au stade de l'avant-projet est de 1 618 300 HT :

### 7. Quartier de l'église – Approbation de l'avant-projet

Le montant des travaux arrêté au stade de l'avant-projet est de 711 701.35 € HT :

### 8. Finances – Loyer de la boutique éphémère Cour du Vieux Château

Le conseil décide de fixer le montant du loyer pour la boutique éphémère située au rez-de-chaussée du local situé 7 Cour du Vieux Château à 50 € pour une occupation maximum de 1 mois.

### 9. Communauté de communes du Pays des Herbiers Marché de prestations

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture de signalisation verticale.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Dispositif régional de recueil et de prise en charge des signalements liés à des épandages de pesticides en Pays de la Loire

Afin de mieux appréhender les signalements en lien avec des épandages, agricoles ou non agricoles, de pesticides et favoriser une prise en charge adaptée, il a été retenu, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement et du plan Ecophyto en Pays de la Loire, la mise en place d'un dispositif régional – nommé Phytosignal - visant à :

- Centraliser et standardiser le recueil de ces signalements ;
- Mieux les caractériser (nombre, typologie, localisation géographique, enjeux/impacts (exposition, effets sur la santé et sur l'environnement)) ;
- Assurer une réponse harmonisée sur le territoire régional et concourir plus largement à la mise en oeuvre d'actions (contrôle, prévention, formation, ...).

#### Quels sont les signalements pris en compte ?

Les signalements pris en charge sont ceux liés à des situations d'épandage, agricole ou non agricole, de produits phytosanitaires ou de biocides(\*), avec des atteintes à l'environnement ou des effets sur la santé

- qu'ils soient de l'ordre de la demande d'information, de la plainte ou de la simple déclaration d'un événement ;
- qu'ils proviennent de riverains, de responsables d'établissement recevant du public ou de leur représentant.

Le dispositif repose sur un guichet unique dont les missions ont été confiées à POLLENIZ, association reconnue à vocation sanitaire (OVS) dans le domaine du végétal en Pays de la Loire, dans le cadre d'un co-financement ARS, DRAAF, DREAL.



Contact mairie :

• Tél : 02 51 66 21 01

• Mail : [mairie@mouchamps.com](mailto:mairie@mouchamps.com)

DÉCEMBRE	vendredi	3	APE Ecole René Guilbaud	Apéro-concert	Salle des Fêtes
	vendredi	3	Commune de Mouchamps	Pot d'accueil des nouveaux arrivants	Salle l'atelier
	samedi	4	UNC - AFN	Assemblée générale	Salle des Fêtes
	samedi - dimanche	4-5	Commune de Mouchamps	Téléthon	Complexe sportif
	vendredi	10	Ecole Notre Dame APEL-OGEC	Marché de Noël	Ecole privée Notre Dame
	samedi	11	Amicale des Sapeurs Pompiers	Banquet de la Sainte-Barbe	Salle les Nymphéas
	jeudi	16	Club du Nouvel Age	Mini-concours de belote	Salle des Fêtes
	vendredi	17	Ecole Notre Dame APEL-OGEC / Après-midi	Arbre de Noël	Salle les Nymphéas
	vendredi	17	Ecole René Guilbaud APE / matin	Arbre de Noël	Salle les Nymphéas
	jeudi	30	Football Club Mouchamps/Rochetrejoux	Tournoi de foot en salle	Salle de la Gare

TELETHON :

Cette année le téléthon aura lieu les 4 et 5 décembre. Les réunions préparatoires ont commencé depuis la mi-septembre. A l'heure de la réalisation de l'écho, le programme définitif n'est pas encore établi. Comme chaque année nous vous attendons nombreux pour participer aux différentes animations et permettre de récolter le maximum de dons et ainsi participer à la recherche.



MAIRIE DE MOUCHAMPS :  
 11 Rue du Commandant Guilbaud  
 85640 MOUCHAMPS  
 Tél. 02 51 66 21 01 • Fax 02 51 66 27 60  
 mairie@mouchamps.com

[www.mouchamps.com](http://www.mouchamps.com)



• **Directeur de publication** Patrick MANDIN • **Rédaction** : Mathieu GOBIN, Adjoint - Pascaline CLOCHARD, chargée de communication • **Crédit Photos** : Mairie de Mouchamps - David FUGERE / Gaël ROGER - CCAM - Communauté de communes du Pays des Herbiers - St Jo Basket - Familles Rurales • **Conception** : Agence Nemo : 02 51 57 26 53 • **Impression** : BDM Imprimeur : 02 51 57 43 06 • Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement

